

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 5 FÉVRIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 5 février 2024, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, Maxime Guillot et James Kingston, tous formant quorum.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 036-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
 - a) Souper gastronomique Fondation santé BNY
 - b) Congrès ADMQ
 - c) Équipements informatiques
 - d) Remplacement de valves à l'aqueduc
 - e) Entrée d'eau caisse populaire
 - f) Pavage de la virée de l'avenue de l'Assomption
 - g) Chalet des loisirs – mandat à Alexis Gagné, technologue en architecture
 - h) Vidange des boues du bassin de polissage
 - i) Coordination du camp de jour
 - j) Installation de compteurs d'eau
8. Demandes
 - a) Pièce de théâtre (Édith Durand)
 - b) Association régionale de loisir pour personnes handicapées
 - c) Activités des scouts
9. Affaires courantes
 - a) Salaires 2024
10. Suivi de dossiers
 - a) Nomination de M. Guy Lemieux à titre de directeur du SSIRMRCB
 - b) Milieux humides
 - c) Directive sur la langue française
 - d) Rapport annuel d'activités sur les incendies
11. Règlements
12. Comités et MRC
13. Affaires nouvelles
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

RÉSOLUTION # 037-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

RÉSOLUTION # 038-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 15 janvier 2024 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 039-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1618 à # 1629 pour la somme de 6 098.57 \$.
2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502118 à # 502137 pour la somme de 12 710.94 \$ et # 502138 à # 502150 pour la somme de 101 170.05 \$.
3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 12 286.56 \$.
4. Le total des salaires bruts pour le mois de janvier 2024 pour la somme de 14 358.37 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	13 975.29 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	360.00 \$
Subvention CIUSSS(faire danser un village)	10 000.00 \$
Echotier	170.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau,vieux fer etc.)	243.30 \$
Intérêts sur EOP	551.37 \$
Total	25 659.96 \$

7. DÉPENSES À APPROUVER

a) Souper gastronomique Fondation santé BNY

ATTENDU QUE le souper gastronomique de la Fondation santé Bécancour Nicolet Yamaska se tiendra à l'Auberge Godefroy le 15 mars prochain;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

RÉSOLUTION # 040-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la mairesse, Julie Pressé, pour assister à cet événement. Le coût du billet est de 170 \$. Les frais de déplacement lui seront remboursés selon le règlement en vigueur.

b) Congrès ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec aura lieu au Centre des congrès de Québec les 12, 13 et 14 juin 2024;

RÉSOLUTION # 041-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la directrice générale pour assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 577 \$ plus les taxes. Elle est également autorisée à assister à la formation facultative du mercredi 12 juin au coût de 45 \$ plus les taxes. Les frais de déplacement et d'hébergement lui seront remboursés selon le règlement municipal en vigueur.

c) Équipements informatiques

ATTENDU QUE certains équipements informatiques sont désuets;

RÉSOLUTION # 042-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'acquisition des équipements informatiques suivants chez OrdiPlus :

- Un ordinateur portable pour l'inspecteur municipal au coût de 800 \$ plus les taxes;
- Une webcam (40 \$ + taxes) et un micro-casque (35 \$ + taxes) pour l'ordinateur de bureau de la directrice générale.

d) Remplacement de valves à l'aqueduc

CONSIDÉRANT QUE certaines valves à l'aqueduc doivent être remplacées car elles démontrent un état de corrosion avancé;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Pompes Garand pour le remplacement des valves;

RÉSOLUTION # 043-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner les Pompes Garand pour le remplacement des valves au coût de 3 741.14 \$ taxes incluses. Cette dépense sera financée par la TECQ 2024.

e) Entrée d'eau caisse populaire

ATTENDU QU'un compteur d'eau devra être installé à la caisse populaire au courant de l'année 2024;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ATTENDU QUE la valve à l'eau est introuvable sur le terrain;

ATTENDU QUE Localisation Bois-Francis est venu à l'automne 2023 pour localiser l'entrée d'eau;

RÉSOLUTION # 044-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner l'inspecteur municipal pour effectuer les travaux d'excavation nécessaires au printemps 2024 pour installer une valve à eau sur cette propriété.

f) Pavage de la virée de l'avenue de l'Assomption

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite paver la virée de l'avenue de l'Assomption;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Pavage Veilleux;

RÉSOLUTION # 045-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Pavage Veilleux pour le pavage de la virée au montant de 46 059.60 \$ plus taxes. Les Entreprises Marcel Jacques sont désignées pour l'achat et la mise en place du gravier nécessaire avant les travaux de pavage. Cette dépense sera financée par la TECQ 2023.

g) Chalet des loisirs – mandat à Alexis Gagné, technologue en architecture

CONSIDÉRANT les travaux de réaménagement effectués au chalet des loisirs pour l'installation du service de garde en milieu communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le service de garde doit avoir accès, en exclusivité, à une salle de bain en tout temps;

CONSIDÉRANT QU'il ne restera qu'une seule salle de bain pour l'autre partie du chalet des loisirs et que cela est insuffisant pour les autres activités tenues à cet endroit : soccer, camp de jour, etc;

RÉSOLUTION # 046-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner M. Alexis Gagné, technologue en architecture pour la réalisation d'un plan pour le réaménagement des salles de bain du chalet des sports. Le coût de cette démarche s'élèvera à environ 600 \$ plus les taxes et sera financé par le Fonds région ruralité dans le cadre du projet de réaménagement du chalet des loisirs pour le service de garde.

h) Vidange des boues du bassin de polissage

ATTENDU QUE suite à la mesure des boues réalisées à l'automne 2023, il a été constaté que les boues du bassin de polissage devaient être vidangées au cours de l'année 2024;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à plusieurs entreprises :

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Vacuum Drummond inc.	Services de vacuum : 8 700 \$ Espace clos : 1 500 \$ Surcharge pour carburant : 1 938 \$ Disposition des boues : 5 720 \$	17 585 \$ + tx
Sani-Orléans	Services de vacuum : 5 760 \$ Espace clos : 250 \$ Disposition des boues : 3 720 \$	9 730 \$ + tx
EBI Envirotech	Services de vacuum : 8056.50 \$ Espace clos : 1 564 \$ Surcharge de carburant : 2 107.85 \$ Disposition des boues : 10 557.40 \$	22 285.75 \$ + tx

RÉSOLUTION # 047-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Sani-Orléans pour la vidange et la disposition d'environ 62 m³ de boues au bassin de polissage du rang St-Philippe. Cette dépense sera payée avec les fonds de la réserve financière destinée à cet effet.

i) Coordination du camp de jour

ATTENDU QU'un camp de jour est organisé annuellement par les Loisirs de Fortierville et la municipalité et que ce camp est géré par des bénévoles;

ATTENDU QU'il est avantageux d'avoir les services d'un(e) coordonnateur(trice) afin de gérer l'organisation du camp, de planifier les sorties et activités (s'il y a lieu) et de superviser les moniteurs de façon hebdomadaire;

RÉSOLUTION # 048-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer les coûts pour la coordination du camp de jour à l'été 2024. Il s'agira d'un poste à temps partiel d'environ 75 heures, incluant 20 heures de préparation avant le début du camp et un maximum de 8 heures par semaine pendant la durée du camp. Le montant de cette dépense s'élève à environ 1 750 \$.

j) Installation de compteurs d'eau

ATTENDU QUE la municipalité doit, en conformité avec la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, installer des compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels;

RÉSOLUTION # 049-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la Plomberie 1750 pour l'installation de 5 compteurs d'eau au tarif horaire de 99.95 \$ plus les taxes.

8. DEMANDES

a) Pièce de théâtre (Édith Durand)

ATTENDU QUE madame Édith Durand souhaite réaliser une pièce de théâtre les 16, 22, 23 et 24 mars 2024 à la salle municipale de Fortierville;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ATTENDU QUE les profits de la pièce seront versés à des organismes de la région;

RÉSOLUTION # 050-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que la salle municipale soit laissée gratuitement à Mme Durand pour les quatre représentations de la pièce de théâtre ainsi que pour toutes les pratiques précédant la diffusion de la pièce.

La mairesse ajoute que les billets sont présentement en vente pour les représentations de la pièce.

b) Association régionale de loisir pour personnes handicapées

CONSIDÉRANT la demande reçue de l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec relativement au Programme d'assistance financière municipale de soutien aux activités de loisir des personnes handicapées;

RÉSOLUTION # 051-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 160 \$ à l'ARLPHCQ pour les loisirs des personnes handicapées. Cette dépense sera prise à même le poste # 02-70290-997 (aide communautaire discrétionnaire).

c) Activités des scouts

ATTENDU QUE M. Stéphane Langlois, responsable du mouvement scout de Plessisville, désire organiser une fin de semaine d'activités pour les jeunes au terrain des loisirs de Fortierville les 13, 14 et 15 juin 2024;

RÉSOLUTION # 052-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que le terrain et le chalet des loisirs ainsi que la terre à bois de la municipalité lui soit prêtés gratuitement pour les activités du mouvement scout, conditionnellement à ce qu'une publicité soit diffusée pour faire participer les jeunes de Fortierville.

9. AFFAIRES COURANTES

a) Salaires 2024

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE la politique de gestion prévoit annuellement une hausse de salaire annuelle équivalente à l'indexation du coût de la vie, avec un minimum de 2.5 %;

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 3.9 % dans la dernière année;

RÉSOLUTION # 053-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la hausse salariale suivante aux

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

employés de la municipalité à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Pour les employés Annie Jacques (directrice générale), Chantal Castonguay (directrice générale adjointe), Benoit Tousignant (inspecteur municipal), Jérémie Lafleur (opérateur en eau potable), Sylvie Bourrassa (concierge) et autres employés de voirie (Marcel Nault, Normand Gagnon), une hausse de salaire équivalente à l'indexation du coût de la vie de 3.9 %.
- Pour les nouveaux employés temporaires occasionnels de voirie, le conseil accorde un tarif horaire de 3.00 \$ de plus que le salaire minimum, et un bonus de 0.50 \$ de l'heure après 3 mois de travail.
- Pour les élus, conformément au règlement portant sur la rémunération des élus municipaux, une hausse du salaire et de l'allocation de dépenses équivalente à l'indexation du coût de la vie de 3.9 %.

10. SUIVI DE DOSSIERS

a) **Nomination de M. Guy Lemieux à titre de directeur du SSIRMRCB**

ATTENDU la récente nomination de M. Guy Lemieux à titre de directeur du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour;

RÉSOLUTION # 054-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'expédier une lettre de félicitations à M. Lemieux.

b) **Milieus humides**

Madame Julie Pressé, mairesse, explique le dossier des milieux humides au conseil municipal. Concernant la municipalité de Fortierville, il n'y a pas d'endroits avec des exigences particulières.

c) **Directive sur la langue française**

ATTENDU l'obligation des municipalités à rédiger une directive sur la langue française et de l'acheminer au ministère de la Langue française avant le 1^{er} décembre 2024;

ATTENDU QUE les employés de la municipalité de Fortierville n'utilisent pas d'autres langues que le français dans l'exercice de leurs tâches;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville n'entend pas se prévaloir d'exceptions concernant l'utilisation de d'autres langues que le français;

RÉSOLUTION # 055-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheminer une directive vierge au ministère de la Langue française. Cette directive sera affichée sur le site internet de la municipalité.

d) **Rapport annuel d'activités sur les incendies**

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ATTENDU QU'à chaque année, depuis la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie, un rapport annuel doit être complété portant sur les activités municipales;

ATTENDU QUE la directrice générale a complété ce rapport pour l'année 2023 et l'a soumis au conseil municipal pour approbation;

RÉSOLUTION # 056-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport annuel 2023 des activités municipales en incendie présenté par la directrice générale. Ce rapport devra être soumis à M. Guy Lemieux du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour.

11. RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

12. COMITÉS ET MRC

a) Préfet de la MRC de Bécancour

La mairesse informe le conseil municipal que M. Mario Lyonnais a été reconduit comme préfet à la MRC de Bécancour.

b) Loisirs de Fortierville

Le conseiller Éric Guillot dit que l'assemblée générale annuelle des Loisirs de Fortierville s'est tenue à la fin janvier. Le comité est motivé et a plusieurs projets.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h et se termine à 20h12.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 057-02-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h12.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».